



SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

PROCES VERBAL RELATIF A L'ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT ET DES AUTRES MEMBRES TITULAIRES DU BUREAU

Nombre de délégués composant le Comité syndical : 52
Nombre de délégués présents : 28

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à onze heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy se sont réunis au siège du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy à CRAN GEVRIER (ANNECY), sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant le 5 décembre 2022, conformément à l'article L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les délégués suivants :

NOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)
1 – Jean-Pascal ALBRAN Grand Annecy			
2 – François ASTORG Grand Annecy	X		
3 – Pierre BARRUCAND CC Vallées de Thônes	X		
4 – Michel BEAL Grand Annecy		X	
5 – Franck BOGEY Grand Annecy	X		
6 – Jean-Marc BOUCHET CC Pays de Cruseilles		X	
7 – Sébastien BRIAND CC Vallées de Thônes	X		
8 – Pierre BRUYERE Grand Annecy	X		
9 – Philippe CHAPPET CC Sources du lac d'Annecy		X	P. PRUD'HOMME
10 – Jacques DALEX CC Sources du lac d'Annecy	X		
11 – Sandrine DALL'AGLIO Grand Annecy		X	

12 – Roger DALLEVET CC Fier & Usses	X		
13 – Guy DEMOLIS CC Pays de Cruseilles	X		
14 – Serge FABBIAN CC Rumilly Terre de Savoie		X	
15 – Gilles FRANCOIS Grand Annecy	X		
16 – Pierre GEAY Grand Annecy		X	
17 – Emmanuel GEORGES CC Usses et Rhône	X		
18 – Anthony GRANGER Grand Annecy	X		
19 – Gérard GRANGER Grand Annecy		X	P. BRUYERE
20 – Fabienne GREBERT Grand Annecy	X		
21 – Yves GUILLOTTE CC Fier & Usses		X	
22 – Adrien GUILMAIN Grand Annecy		X	S. MUGNIER
23 – Michel HAUET Grand Annecy		X	
24 – Georges HIERSO Grand Annecy	X		
25 – Gérard LAMBERT CC Usses et Rhône		X	
26 – Frédérique LARDET Grand Annecy	X		
27 – Patrick LECONTE Grand Annecy	X		
28 – Claire LEPAN Grand Annecy	X		
29 – Roland LOMBARD CC Rumilly Terre de Savoie	X		
30 – Jean-Yves MÂCHARD CC Usses et Rhône	X		
31 – Christina MALAPLATE Grand Annecy	X		
32 – Philippe MANDEREAU Grand Annecy	X		
33 – Benjamin MARIAS Grand Annecy		X	F. ASTORG
34 – Christian MARTINOD Grand Annecy	X		
35 – Philippe MONMONT Grand Annecy		X	
36 – Julie MONTCOUQUIOL CC Pays de Cruseilles		X	
37 – Olivier MOUZIN Grand Annecy		X	
38 – Magali MUGNIER Grand Annecy		X	P. LECONTE

39 – Séverine MUGNIER CC Fier et Usse	X		
40 – André PERRILLAT-AMEDE CC Vallées de Thônes		X	
41 – Christophe PONCET Grand Annecy		X	
42 – Florence POZZO CC Usse et Rhône	X		
43 – Philippe PRUD'HOMME CC Sources du lac d'Annecy	X		
44 – François RAVOIRE CC Rumilly Terre de Savoie		X	
45 – Marc ROLLIN Grand Annecy	X		
46 – Christian ROPHILLE Grand Annecy	X		
47 – Didier SARDA Grand Annecy	X		
48 – Sylvain STIHLE Grand Annecy		X	
49 – Yohann TRANCHANT CC Rumilly Terre de Savoie		X	R. LOMBARD
50 – Cédric VERNEY CC Rumilly Terre de Savoie		X	
51 – Martine VIBERT CC Rumilly Terre de Savoie		X	
52 – Gilles VIVIAN Grand Annecy	X		

1. ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Suite à la démission de M. Gilles FRANCOIS de ses fonctions de Vice-Président, et sous la présidence de Pierre BRUYERE, Président, le Comité syndical a été invité à procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (articles L. 2122-4, L. 2122- et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

En application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le Bureau de l'EPCI est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, le cas échéant, d'un ou plusieurs autres membres.

1.1. Constitution du bureau de vote

Mme Claire LEPAN et M. Anthony GRANGER, les plus jeunes des délégués ont assuré les fonctions de secrétaire et d'assesseur.

Il a ensuite été procédé à l'élection des Vice-Présidents.

1.2. Election du 5^{ème} Vice-Président

1.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 16

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRES DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Anthony GRANGER	31	trente et un

1.2.2. Proclamation de l'élection du 5^{ème} Vice-Président

M. Anthony GRANGER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

2. ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

En application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le Bureau de l'EPCI est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, le cas échéant, d'un ou plusieurs autres membres.

Il a été rappelé que les autres membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-Présidents.

2.1. Election d'un autre membre titulaire du Bureau

2.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 16

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRES DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christina MALAPLATE	31	trente et un

2.1.2. Proclamation de l'élection d'un autre membre titulaire du Bureau

Mme Christina MALAPLATE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamée autre membre titulaire du Bureau et a été immédiatement installée.

2.2. Election d'un autre membre titulaire du Bureau

2.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de bulletins blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 16

NOM et PRENOM des CANDIDATS	NOMBRES DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Didier SARDA	31	trente et un

2.2.2. Proclamation de l'élection d'un autre membre titulaire du Bureau

M. Didier SARDA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés a été proclamé autre membre titulaire du Bureau et a été immédiatement installé.

A l'issue des votes, le Bureau du SILA est ainsi composé :

- Président : Pierre BRUYERE
- Vice-Présidents : Pierre BARRUCAND
 Michel BEAL
 Philippe PRUD'HOMME
 Guy DEMOLIS
 Anthony GRANGER
 Fabienne GREBERT
 Patrick LECONTE
 Claire LEPAN
 Séverine MUGNIER
 Christian ROPHILLE
 Frédérique LARDET
 Gilles VIVIAN
 Roland LOMBARD
 Jean-Yves MÂCHARD
- Autres membres titulaires du Bureau : Franck BOGEY
 Christina MALAPLATE
 Christian MARTINOD
 Didier SARDA
 Yohann TRANCHANT
 Emmanuel GEORGES
- Autres membres du Bureau suppléants : Jacques DALEX
 Sébastien BRIAND
 Jean-Marc BOUCHET
 Yves GUILLOTTE

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

.....

.....

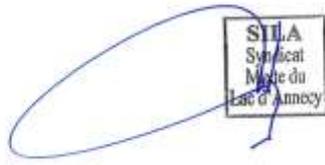
.....

.....

.....

SIGNATURES

**Le Président
Pierre BRUYERE**



SILA
Syndicat
Maire du
Lac d'Amecy

**Le Secrétaire
Claire LEPAN**



LEPAN

**L'assesseur
Anthony GRANGER**

